



Dossier de presse - Janvier 2013

▶▶▶ La démarche Construire Propre fête son 100^{ème} chantier !

Sommaire

Comment ça marche ?	p. 2
Cinq objectifs	p. 3
Trois types d'outils	p. 4
Historique et développement	p. 4
Les acteurs de la démarche	p. 6
Paroles d'acteurs	p. 7
Construire Propre en Bourgogne	p. 9
Construire Propre fête son 100^{ème} chantier !	p. 10

Contact National: Hélène VIRLY, Construire Propre
T 04 72 44 15 36 - helene.virly@construirepropre.fr

**Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre,
entreprises... même combat,
mêmes objectifs.**



Construire Propre : Comment ça marche ?

Améliorer la tenue des chantiers !

Démarche pragmatique, Construire Propre vise à améliorer la tenue des chantiers du Bâtiment notamment à travers la gestion des déchets. Il s'agit d'un outil destiné aux maîtres d'ouvrage pour valoriser leurs réalisations à travers des chantiers exemplaires.

Construire Propre repose sur l'implication de tous les acteurs de la construction : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises.

Objectif commun :

- Améliorer la tenue du chantier et rendre plus performante la gestion des déchets, techniquement et économiquement.



Avantages multiples :

- Renforcer la sécurité sur les chantiers.
- Améliorer la qualité des prestations.

Effets induits :

- Valoriser l'image de la profession auprès du grand public.
- Faciliter les recrutements à venir.

Construire Propre s'inscrit dans le droit fil de la démarche HQE® et s'en fait la traduction concrète sur les chantiers en répondant aux cibles dites « chantiers propres » ou « chantiers verts », satisfaisant aux nouvelles normes et réglementations HQE®, BBC...

Du privé au public, Construire Propre s'adapte

Les premiers utilisateurs ont été les prescripteurs historiques, maîtres d'ouvrages privés. Le secteur public a ensuite rejoint Construire Propre, convaincu du bienfondé et de l'intérêt de la démarche : offices HLM, bailleurs sociaux et collectivités de toutes tailles (des communes, aux agglomérations en passant par les collectivités territoriales). Aujourd'hui, certains maîtres d'ouvrage, convaincus, appliquent Construire Propre sur toutes leurs nouvelles opérations de construction.

Du logement au tertiaire

Dans un premier temps déclinée sur les opérations de construction de logements collectifs ou individuels, Construire Propre s'est peu à peu tournée vers le tertiaire. Aujourd'hui tous les types de constructions sont à même d'appliquer cette démarche.

Vers la réhabilitation

Une démarche spécifique « Construire Propre / Réhabilitation » a vu le jour en 2010 pour répondre aux caractéristiques particulières des chantiers de réhabilitation (nature / intervenants).



Déjà 45 maîtres d'ouvrages engagés,
et vous ?



1

Améliorer la propreté sur le chantier et ses abords – Il s’agit d’un enjeu important pour tous les acteurs de la construction. L’ambition de la profession est d’ériger Construire Propre en règle d’or pour améliorer la propreté sur les chantiers et réduire les nuisances vis-à-vis des riverains.

2

Mieux gérer l’évacuation des déchets - Cela ne s’improvise pas. Chaque intervenant doit anticiper sa production de déchets et prévoir des moyens adaptés pour leur évacuation au jour le jour.

3

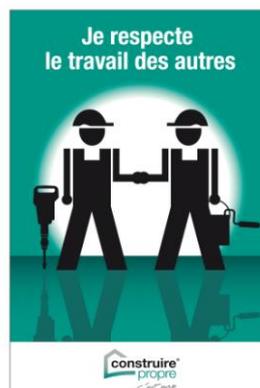
Renforcer la sécurité - Un chantier propre est un chantier plus sûr. Les risques d’accident diminuent fortement en évitant les encombrements, en dégagant l’accès aux plates-formes de travail, en laissant libre l’espace de la co-activité.

4

Assurer la qualité - Un chantier propre est un chantier mieux réalisé. La qualité d’une construction dépend des bonnes conditions d’exécution et de mise en œuvre. Construire propre est un élément de confiance pour le client et de respect du travail des autres.

5

Soigner l’image de la profession - Un chantier est un espace d’activité à forte visibilité. C’est la vitrine privilégiée des métiers du Bâtiment. Assurer sa propreté, c’est améliorer l’image de la profession et favoriser la dynamique de recrutement.



Trois types d'outils

1

OUTILS JURIDIQUES - Adopter efficacement Construire Propre sur une opération de travaux privée nécessite d'adapter les pièces contractuelles du marché. Il s'agit de contractualiser la bonne tenue du chantier. Pour cela, la démarche doit, selon les cas, être intégrée à 4 niveaux :

- Maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre
- Coordination sécurité
- Entreprises - Sous-traitants

2

OUTILS DE COMMUNICATION - Un kit de communication a été créé pour sensibiliser le personnel sur le chantier : banderoles pour afficher les couleurs de Construire Propre, pictogrammes pour rappeler les « bons gestes » ou les règles à respecter (nettoyer son poste de travail, mettre les emballages et autres déchets dans des containers dédiés...), poubelles arborant le logo de Construire Propre, etc..

3

Outils techniques - Les opérations tests ont permis de mettre en évidence un certain nombre de « bons gestes » qui ont été formalisés. Ces outils techniques dédiés à la mise en œuvre sur le terrain concernent la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les entreprises. Aujourd'hui Construire Propre se nourrit de chaque opération réalisée et les bonnes pratiques existantes sont mutualisées via la boîte à outils.

Pour aider à la mise en œuvre de ses méthodes et pour instaurer la dynamique Construire Propre un auditeur dédié, accompagne les chantiers pendant toute la période de travaux. Il est l'interlocuteur privilégié de la maîtrise d'œuvre et également une aide pour les entreprises présentes.

Des outils pour relever le défi.



2005

le constat et la charte d'engagement

Initiée en 2005 et menée de front par les entrepreneurs réunis au sein de la commission « Logement » de BTP Rhône, l'Union des Constructeurs Immobiliers (UCI) du Rhône et de la Fédération des Promoteurs Immobilier (FPI) de la région lyonnaise, la démarche Construire Propre est née d'une volonté commune de faire progresser les méthodes de travail et la qualité de vie sur les chantiers du bâtiment.

Une période de 2 ans est alors enclenchée pour tester l'outil dans des conditions réelles. Dix chantiers « tests » issus des programmes des maîtres d'ouvrages FPI et UCI permettent de vérifier l'adéquation de la démarche et son efficacité sur des chantiers de tailles différentes et dans des environnements plus ou moins contraignants (urbains, ZAC, périurbains...).

2009

le développement local

Début 2009, une dizaine d'opérations Construire Propre sont dénombrées, uniquement sur le périmètre du Grand Lyon.

Une phase de déploiement active s'engage alors sur le département : le nombre d'opérations double rapidement et les répercussions positives dépassent les frontières rhodaniennes.

Sous l'engouement de la Haute-Savoie, département initiateur de la régionalisation, la démarche étend son périmètre à l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

L'objectif est clairement affiché : déployer en deux ans des opérations Construire Propre dans chaque département. Les fédérations départementales Bâtiment deviennent les relais locaux de la démarche auprès des entrepreneurs adhérents et des maîtres d'ouvrages locaux.

La fin d'année 2010 voit un nouvel horizon s'ouvrir pour Construire Propre. En effet la région Nord-Pas-de-Calais toujours pionnière en matière d'évolution environnementale, exprime son fort intérêt pour la démarche rhônalpine.

Les promoteurs de Construire Propre décident alors d'entamer dès 2011 une autre phase de développement : l'ouverture au national.

Deux années de tests et deux ans de développement, soit quatre années de chantiers, ont permis à la démarche Construire Propre de devenir un outil reconnu et efficace pour l'ensemble des acteurs de la construction qui l'ont essayée !

2008

la charte Construire Propre

Le bilan de la phase test est concluant ! Maîtres d'ouvrages, entreprises et maîtres d'œuvre font le même constat : le besoin est réel, l'outil est adapté, les résultats sont visibles!

Les promoteurs de Construire Propre décident alors de développer la démarche en lui donnant des moyens humains et financiers adaptés.

Bien lancée, disposant d'outils spécialement conçus et parfaitement adaptés au terrain, désormais dotée de deux animateurs et de moyens financiers, la démarche Construire Propre atteint alors sa « vitesse de croisière ».

2012

faites évoluer vos pratiques avec Construire Propre

Comment valoriser les entreprises via la démarche ? Voilà la réflexion qui a conduit à la création d'une formation spécifique pour répondre aux besoins du quotidien des compagnons de chantier.

Afin de faciliter leur identification par les maîtres d'ouvrages, les entreprises ayant formé leur personnel et ayant obtenus des attestations de réussite de chantiers Construire Propre sont référencées sur le site internet et dispose d'un logo dédié !



Construire propre, ils relèvent le défi.



CLOC BTP - Tél : 04 72 44 15 00 - Email : clocbtp@construirepropre.fr - Site : www.construirepropre.fr

► BTP Rhône, l'UCI & la FPI

La fédération BTP Rhône, par le biais de son Président Jean-Pierre ROCHE, a joué un rôle de précurseur vis-à-vis de Construire Propre. Elle a su fédérer les entrepreneurs et les donneurs d'ordres autour des problématiques de tenue de chantier.

Tout d'abord en 2005, par la signature de la charte de bonnes pratiques, point de départ des travaux « Construire Propre ». L'ensemble des acteurs de la charte ont travaillé de concert sur tous les aspects techniques liés aux problématiques de propreté, de gestion de déchets et d'organisation de chantier.

En 2008 ensuite, la fédération est encore motrice dans la convention de partenariat avec l'UCI et la FPI : les moyens nécessaires au déploiement de Construire Propre sont alors engagés.

Depuis, ces deux partenaires incontournables de la promotion immobilière sont de fervents acteurs qui encouragent leurs adhérents à tenter l'expérience Construire Propre.

► Le Conseil Régional et l'ADEME

Soutiens originels de la démarche, l'ADEME et la région Rhône-Alpes ont permis en 2006 la réalisation de la phase test de Construire Propre.

Depuis, convaincus de l'utilité du dispositif, ces deux organismes ont renouvelé leurs appuis en soutenant financièrement la phase de régionalisation de la démarche sur le territoire Rhône-Alpes.

La région Rhône-Alpes applique d'ailleurs elle-même Construire Propre sur ses opérations telles que la construction neuve de lycées.

► CLOC, l'association qui « porte » la démarche Construire Propre

Pierre angulaire de la démarche Construire Propre, l'association (de type 1901) CLOC joue plusieurs rôles.

Contrat - Le CLOC signe un contrat avec le maître d'ouvrage qui s'engage volontairement dans la démarche Construire Propre.

Outils - Dès lors, le CLOC fournit au contractant la boîte à outils liés à la démarche : outils juridiques, kit de communication, outils techniques.

Garant - L'association, via son chargé de mission qui a accès au chantier, veille tout au long de la réalisation de l'opération au respect des engagements pris par le contractant ; si nécessaire, il « recadre » avec bienveillance les intervenants. Toutefois, en cas de manquement grave, son représentant peut mettre un terme à la démarche et retirer le chantier des opérations référencées Construire Propre. Le CLOC est en effet le garant de la marque et de l'image Construire Propre.

Doté d'une chargée de mission à temps plein et d'un auditeur prestataire, le CLOC étend son action en contractant avec plusieurs prestataires sur Rhône-Alpes. L'objectif étant de travailler en local avec des prestataires proches des opérations et ainsi ne pas augmenter le coût de la démarche.

Voici quelques propos recueillis auprès des entrepreneurs intervenant sur les premiers chantiers tests de Construire Propre.

Le cloisonneur – J’apprécie d’arriver sur un chantier propre.

Le maçon - C’est bien pour tout le monde ! On essaie de garder le chantier propre ; c’est plus facile lorsqu’il n’y a que le gros œuvre ; après, ça demande plus d’attention. On gagne en sécurité. On y trouve une motivation supplémentaire.

Le plombier – chauffagiste - Au départ, c’était une corvée parce qu’il fallait déléguer du personnel à la propreté. Puis, on a remarqué que lorsque le chantier était propre, il était plus facile d’y travailler. En fait, c’est utile ; ça rend le chantier plus intéressant. On apprend à s’organiser autrement et on gagne du temps ! Du coup, maintenant, on applique ces nouvelles méthodes sur d’autres chantiers. Nous qui utilisons beaucoup de cartons, d’emballages en polystyrène, nous les ramenons au fur et à mesure au dépôt avant de les amener à la déchetterie : ainsi, on gagne de la place et on évite les prix exorbitants du tri.

Le métallier - On gagne en accessibilité lorsqu’on amène nos produits, nos garde-corps : on n’a pas à enjamber pendant la mise en route. C’est un gain de temps et un gain de sécurité. J’aimerais que de telles expériences se multiplient !

Le maître d’œuvre d’exécution - Il faut sans cesse rabâcher, mais je n’ai jamais eu à menacer. Une seule fois, j’ai fais venir une entreprise de

nettoyage [...] Cette démarche entraîne d’autres modes de réalisation du chantier. Ça se traduit par des gains de temps et de qualité : les salariés n’ont pas à nettoyer les saletés de ceux qui les ont précédés et la propreté facilite la pose du carrelage, du parquet, etc. »

Jacques Chair, Auditeur du CLOC

Auditeur Construire propre du CLOC, depuis septembre 2006, Jacques Chair (société CIM, coordinateur sécurité, santé) assure le suivi « sur le terrain » des chantiers suivis dans le cadre de la démarche. Après 4 ans d’expérience, Jacques Chair porte un regard enthousiaste sur la démarche.

Conscience - Selon lui, les compagnons apprécient Construire Propre. « Ils avaient pour habitude de travailler dans la saleté, au milieu des gravats. Aujourd’hui, ils ont pris conscience que s’ils veulent travailler dans de bonnes conditions, il faut nettoyer la zone de travail au fur et à mesure et éliminer régulièrement les déchets pour les conduire vers leurs filières de tri », explique-t-il.

Culture - Lorsqu’on l’interroge sur les conditions favorables à la réussite d’une opération réalisée dans le cadre de Construire Propre, il répond : « Le rôle d’animation de l’OPC (*) avec le calendrier d’exécution est déterminant. L’évolution de la culture de l’entreprise est un élément très positif. La préparation en amont du chantier, avec les maîtres d’ouvrage, maîtres d’œuvre et les outils Construire Propre du CLOC, est aussi un facteur clé ! »

(*) OPC : professionnel chargé de l’Ordonnancement, du Pilotage et de la Coordination de chantiers



Construire propre, une action soutenue par :

Rhône-Alpes Région



CLOC BTP - Tél : 04 72 44 15 00 - Email : clocbtp@construirepropre.fr - Site : www.construirepropre.fr

►►► Agnès DUVAL, ADEME

Interrogée lors d'une présentation publique de Construire Propre, la représentante de l'ADEME Rhône-Alpes revient sur l'origine de la démarche : *« Dès 2005, nous avons cru en Construire Propre parce que la démarche s'inscrit dans une logique de progrès, parce qu'elle est pragmatique et intégrée. Nous avons constaté la fierté des compagnons qui appartiennent à un chantier Construire Propre ».*

Concernant la régionalisation et l'appui de l'ADEME à cette nouvelle étape de développement, elle confirme l'intérêt de l'action : *« Il y a beaucoup de logements à construire ou à rénover ; autant le faire dans de bonnes conditions avec Construire Propre ! ».*

►►► Jerome BIASOTTO, Région Rhône-Alpes

« C'est une initiative importante, exemplaire, une vraie démarche environnementale qui permet de valoriser le travail de l'ensemble des opérateurs du chantier », analyse le représentant de la Région. *« Cette démarche permet un gain de temps, une meilleure efficacité et une meilleure ambiance, des gains sociaux. Elle responsabilise les entreprises quant à la gestion de leurs déchets. D'où une amélioration du tri, du retraitement et de la prise en compte des déchets dangereux ». Et de conclure : « Un jour, tous les chantiers de Rhône-Alpes seront des chantiers Construire Propre ! ».*

►La continuité d'une action

Déjà précurseur en 2009 via la FFB21 d'une charte de bonnes pratiques sur les chantiers du Bâtiment, ainsi que pionnière en matière de diagnostics environnements sécurité des entreprises, la FFB Bourgogne œuvre depuis longtemps sur l'amélioration des pratiques sur son territoire.

Convaincue du bien fondé de Construire Propre et forts des résultats obtenus en Rhône-Alpes, la FFB Bourgogne a donc décidé en 2012 de soutenir le déploiement de la démarche sur deux départements pilotes pour démarrer : la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire.

►Les partenaires locaux impliqués

Dès le départ intégrés au processus de réflexion, l'ADEME Bourgogne et le Conseil Régional de Bourgogne ont décidé d'apporter leur contribution à ce déploiement.

Un appui financier a donc été accordé au CLOC, afin de lancer la démarche sur les 2 départements pilotes.

►Objectifs 2012-2014 = 3 chantiers

La démarche Construire Propre répond aux problématiques chantiers qui touchent l'ensemble des maîtres d'ouvrages. L'objectif de ces deux prochaines années est donc d'appliquer la démarche auprès de chaque catégorie de maîtres d'ouvrages : privés, publics et bailleurs.

►Le Conseil Général de Côte-d'Or, 1^{er} maître d'ouvrage Construire Propre

Le premier chantier Construire Propre en Bourgogne sera porté par un des acteurs territoriaux majeurs de la Côte-d'Or. En Effet, le Conseil Général 21 a choisi de tester la démarche sur son opération de construction d'une maison de l'enfance à AHUY. Ce projet emblématique et ambitieux de plus de 4000 m² de bureaux et logements démarrera début 2014 pour une livraison courant 2015.

►Lancement officiel Bourguignon

Le 14 décembre 2012, marque le lancement officiel de la campagne Construire propre en Bourgogne par la signature d'une convention. La FFB Bourgogne s'engage sur une phase d'expérimentation avec le CLOC, structure porteuse de la démarche Construire Propre.

Construire propre, une action soutenue par :



CLOC BTP - Tél : 04 72 44 15 00 - Email : clocbtp@construirepropre.fr - Site : www.construirepropre.fr

► Une démarche pérenne et reconnue

Construire Propre entame en ce début d'année 2013 sa sixième année de développement.

Cet ancrage dans la durée et surtout la confiance accordée par des maîtres d'ouvrages de tous horizons (promoteurs, bailleurs, commande publique) atteste de son succès !

En effet des promoteurs immobiliers (ROLLE DI ; UTEI...) ou encore des bailleurs sociaux (OPAC du Rhône ; HBVS...) ont décidé de mettre en œuvre Construire Propre de manière systématique sur leurs opérations de construction neuve.

Ces six années de déploiement aboutissent aujourd'hui au lancement du 100^{ème} chantier Construire Propre!

Le salon Bluebat[®] 2013 est donc l'occasion pour tous les acteurs de célébrer la pérennité de l'opération et de mettre à l'honneur les acteurs de ce succès : ADEME, Région Rhône-Alpes, les maîtres d'ouvrages engagés et les entreprises impliquées.

► Trophées Construire Propre 2013

Le jeudi 21 février 2013, à partir de 16h30 sur le salon Bluebat, se déroulera la manifestation dédiée au 100^{ème} chantier Construire Propre.

A cette occasion le CLOC aura le plaisir de remettre les trophées Construire Propre 2013 récompensant les maîtres d'ouvrages les plus impliqués ainsi que les premières entreprises ayant formé leur personnel aux bonnes pratiques Construire Propre.

Venez nous rejoindre pour cette célébration !



Bâtiment et
Développement Durable
en Rhône-Alpes :

Construire Propre fête
son 100^{ème} chantier !

Retrouvez-nous en mezzanine 2 (hall central)
le jeudi 21 février 2013 à partir de 16h30 + cocktail

BLUEBAT
LE SALON DE LA PERFORMANCE DU BÂTIMENT
ET DE LA CONSTRUCTION DURABLE

Retrouvez la FFB Rhône-Alpes et Construire Propre
sur le stand 5002



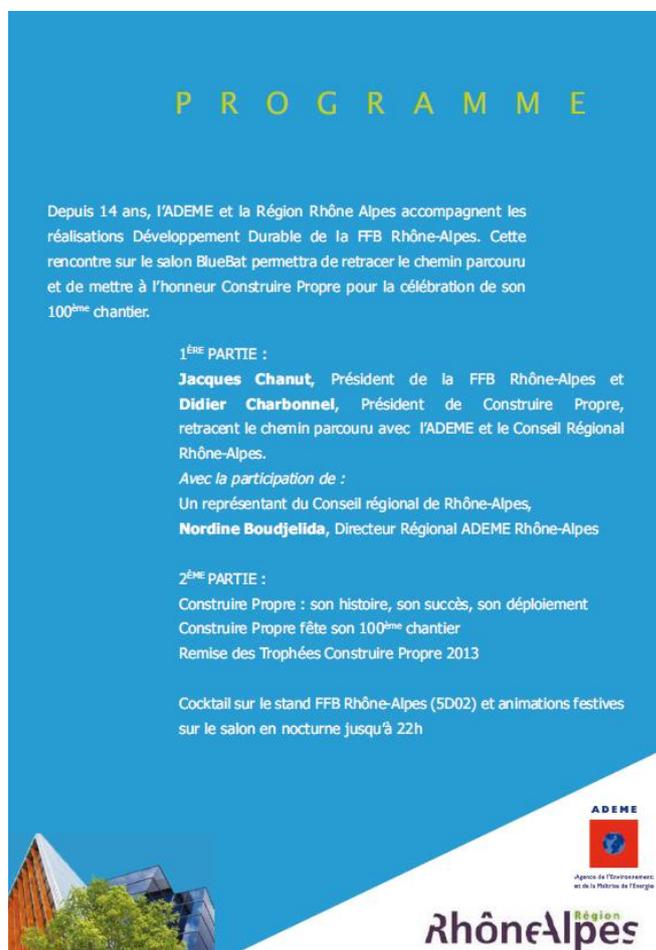
un salon **be+**
bâtiment énergie positive



FFB
Fédération Française
des Bâtimeurs
RÉGION
RHÔNE-ALPES



construire
propre
C'est pro



P R O G R A M M E

Depuis 14 ans, l'ADEME et la Région Rhône Alpes accompagnent les réalisations Développement Durable de la FFB Rhône-Alpes. Cette rencontre sur le salon BlueBat permettra de retracer le chemin parcouru et de mettre à l'honneur Construire Propre pour la célébration de son 100^{ème} chantier.

1^{ÈRE} PARTIE :

Jacques Chanut, Président de la FFB Rhône-Alpes et **Didier Charbonnel**, Président de Construire Propre, retracent le chemin parcouru avec l'ADEME et le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Avec la participation de :

Un représentant du Conseil régional de Rhône-Alpes,
Nordine Boudjelida, Directeur Régional ADEME Rhône-Alpes

2^{ÈME} PARTIE :

Construire Propre : son histoire, son succès, son déploiement
Construire Propre fête son 100^{ème} chantier
Remise des Trophées Construire Propre 2013

Cocktail sur le stand FFB Rhône-Alpes (5D02) et animations festives sur le salon en nocturne jusqu'à 22h



ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Politique de l'Énergie



Rhône-Alpes
Région